

Dans votre France services

Téléconsultation médicale disponible



MEDADOM



Sans RDV,
réponse
en 9 min
(délai moyen)



Prise en charge
par l'Assurance
Maladie



Médecins
français
du territoire

Avec le soutien de la



et



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Dans quels cas
pouvez-vous
téléconsulter ?



Vous n'avez pas
de médecin
traitant



Votre médecin
traitant est
indisponible



Votre demande
est urgente